



CORIDEM' PE

TRAITEMENT POUR LA DESTRUCTION DE LICHENS, ALGUES ET MICRO-ORGANISMES SUR TOUS SUPPORTS.

ACTION CURATIVE RENFORCEE

CARACTERISTIQUES GENERALES

Le **CORIDEM' PE** est un produit de traitement algicide pour toitures. Il détruit les lichens, algues et micro-organismes qui se développent sur les plaques et ardoises fibres-ciments, tuiles béton et terre cuite. Le **CORIDEM' PE** est adapté pour le traitement algicide des toitures sans application d'un revêtement coloré ou non. Il peut également être utilisé pour le traitement algicide des murs et façades.

- Composition: agents algicide, bactéricide et fongicide en phase aqueuse chlorure d'alkyl C12-16 diméthylbenzylammonium
- Couleur : Liquide incolore.
- Produit prêt-à-l'emploi.
- Densité : 1g/cm³.
- Conditionnement : Jerrican de 20 L.
- Conservation: 1 an en emballage d'origine.
- Consommation : 5 à 10 m² au litre selon l'état du support.

MODE D'EMPLOI

Première méthode:

Enlever à la brosse, les plus grosses épaisseurs de lichens et algues. Pulvériser la solution de **CORIDEM' PE** de bas en haut. Ne pas rincer.

Laisser agir 3 à 4 semaines et éliminer les résidus séchés et jaunis.

Seconde méthode:

Nettoyer la surface avec un nettoyeur à pression de haut en bas de la toiture et laisser sécher.

Pulvériser la solution de **CORIDEM' PE** de bas en haut. Ne pas rincer.

Dans ce cas, et dans les cas difficiles, renouveler la pulvérisation de solution de CORIDEM' PE dans les 8 jours. Rincer le matériel à l'eau.

Rincer le matériel à l'eau.

RECOMMANDATIONS

CORIDEM' PE est un produit biocide soumis à l'étiquetage réglementaire des produits dangereux. Utiliser les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant ce produit. Produit corrosif, nocif en cas d'ingestion. Protéger les végétaux environnants pendant le traitement et ne pas exposer les animaux.

ATTENTION: Lorsque l'eau d'écoulement est récupérée pour l'arrosage ou les animaux, il est nécessaire de décrocher la descente des eaux pluviales pendant les travaux. La reconnexion pourra se faire environ 1 mois après les travaux en cas d'application d'un revêtement ou après plusieurs pluies ou orages.

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Il est conseillé d'entretenir régulièrement, par application d'une solution de **CORIDEM' PE**, les surfaces traitées et remises en état, de façon à retarder l'accrochage des lichens. Cet entretien peut être fait tous les 2 ou 3 ans, selon l'exposition du toit.

Ne jamais mélanger **CORIDEM' PE** avec d'autres produits. Ne pas appliquer sur les panneaux solaires/photovoltaïques. Eviter tout traitement par temps de pluie, par temps humide ou orageux (minimum 12H sans pluie).

Respecter les normes de sécurité pour la circulation sur toitures (voir réglementation en cours). Les dispositions de protection des travailleurs et de l'environnement contre les risques liés à l'émission et à l'inhalation de poussières d'amiante lors de la préparation des supports en amiante-ciment doivent être conformes à la réglementation en vigueur.

Ne pas déverser dans les égouts, ni dans les cours d'eau, bien refermer les emballages après usage.

Classification CLP: H290 Peut être corrosif pour les métaux.H302 Nocif en cas d'ingestion. H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Pour plus d'informations, consulter la fiche de données de sécurité.

08-01-2020

Les renseignements fournis sur la présente notice sont donnés à titre indicatif. Ils sont basés sur nos connaissances et notre expérience à ce jour. Notre responsabilité ne saurait être engagée par l'utilisation de nos produits, les conditions d'application échappant à notre contrôle. Notre dossier « Recommandations pour la rénovation des toitures » est disponible sur demande.

SARL AU CAPITAL DE 45 000 € SIRET 413 278 565 00028 - APE 4675Z - TVA : FR 40413278565